

**+** **MOMENT DE SILENCE**

Les conseillers et conseillères observent un moment de silence en mémoire de Monsieur Claude Renaud, ancien conseiller scolaire au Conseil scolaire acadien provincial.

+ **PRÉSENTATION DU PUBLIC**

M. Jean-Philippe Bourgeois fait une présentation portant sur l'emplacement des écoles et son désir de voir le CSAP et la province élaborer des politiques à ce sujet.

Sujet	Décision
<i>Demande lettre d'appui (Université Sainte-Anne)</i>	Les membres acceptent que le Conseil envoie une lettre d'appui à l'Université Sainte-Anne pour le projet de remplacement du condenseur de la patinoire.
Sujet	Discussion
<i>Résultats des évaluations provinciales 2025 (6^e année)</i>	Les membres reçoivent les résultats des évaluations provinciales 2025 en 6 ^e année. Les résultats, étant encore sous un embargo du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, sont présentés à huis clos.
<i>Rapport de recherche – Modèle d'intervention auprès des élèves : Réponse à l'intervention (RàI)</i>	Les membres reçoivent une présentation sur une approche d'organisation de services et d'interventions auprès des élèves : Réponse à l'intervention (RàI). Le modèle RàI vise à prévenir l'échec et soutenir la réussite. La mise en œuvre du cadre RàI assure que les interventions du CSAP sont à la fois préventives et proactives, centrées sur le développement des compétences des élèves, et appuyées par un suivi systématique des progrès afin d'ajuster les interventions en fonction des besoins réels. La RàI comprend trois paliers d'intervention : <ul style="list-style-type: none">+Interventions universelles (80 % des élèves)+Interventions ciblées (15 % des élèves)+Interventions intensives (5 % des élèves)

<i>Mise à jour – L'essor de la francophonie en Nouvelle-Écosse</i>	La présidente mentionne que le comité tripartite entre le CSAP, le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, et l'Office des Affaires acadiennes a eu sa première rencontre. Il est rappelé que les négociations du comité sont confidentielles. De plus, la présidente précise qu'il y aura des lettres de remerciement qui seront envoyées aux organismes qui ont envoyé des lettres d'appui et qu'une lettre sera acheminée à l'ensemble des parents remerciant ceux qui ont déjà envoyé des lettres d'appui et indiquant qu'il n'est pas trop tard pour le faire.
--	--

⊕ La prochaine réunion régulière se tiendra le 28 février 2026 à l'École secondaire du Sommet.

N.B. Veuillez prendre note que ce résumé se veut avant tout un outil de travail, il ne reflète pas la totalité des discussions de la réunion. À la suite de son adoption, le procès-verbal sera disponible sur le site WEB du CSAP.

Audrée-Maude Goud, secrétaire corporative
5 février 2026